

Rendre justice aux tirailleurs sénégalais

Exercices

Des soldats français pas encore français. Cochez la ou les bonnes réponses.

François Hollande a reçu :

- son homologue sénégalais.
- des tirailleurs sénégalais.

Son « homologue » sénégalais. Qu'est-ce que ça veut dire ?

- C'est un élu de la république.
- C'est une personne qui a la même fonction dans un autre pays.

François Hollande va faciliter l'accès des tirailleurs sénégalais à :

- une pension de retraite.
- la nationalité française.

Le président français, François Hollande, « s'est engagé ». Qu'est-ce que ça veut dire ?

- a promis
- a signé un texte de loi

Cette mesure concerne les tirailleurs sénégalais qui :

- ont fait leur service militaire en France.
- se sont battus dans l'armée française.

Quand ?

- entre 1857 et 1960.
- entre 1857 et 1970.

Le journaliste dit 1957, mais il s'agit bien de 1857.

Qui sont les tirailleurs sénégalais ?

- des soldats qui venaient des colonies françaises de l'époque
- des soldats sénégalais qui savaient manier les armes lourdes

Les tirailleurs sénégalais venaient de quelles colonies ?

- d'Indochine
- du Maghreb
- d'Afrique noire
- des Caraïbes
- de Madagascar

Ces soldats faisaient partie de l'armée française :

- dans ses différentes opérations militaires.
- uniquement sur le continent africain.

Combien de ces anciens soldats vivent en France actuellement ?

- environ 1 000
- environ 10 000

François Hollande a reçu :
 son homologue sénégalais.
des tirailleurs sénégalais.

Son « homologue » sénégalais. Qu'est-ce que ça veut dire ?
C'est un élu de la république.
 C'est une personne qui a la même fonction dans un autre pays.

François Hollande va faciliter l'accès des tirailleurs sénégalais à :
une pension de retraite.
 la nationalité française.

Le président français, François Hollande, « s'est engagé ». Qu'est-ce que ça veut dire ?
 a promis
a signé un texte de loi

Cette mesure concerne les tirailleurs sénégalais qui :
ont fait leur service militaire en France.
 se sont battus dans l'armée française.

Quand ?
 entre 1857 et 1960.
entre 1857 et 1970.
Le journaliste dit 1957, mais il s'agit bien de 1857.

Qui sont les tirailleurs sénégalais ?
 des soldats qui venaient des colonies françaises de l'époque
des soldats sénégalais qui savaient manier les armes lourdes

Les tirailleurs sénégalais venaient de quelles colonies ?
d'Indochine
 du Maghreb
 d'Afrique noire
des Caraïbes
 de Madagascar

Commentaire : C'est au Sénégal que le premier régiment des tirailleurs africains a été formé en 1857.

Ces soldats faisaient partie de l'armée française :
 dans ses différentes opérations militaires.
uniquement sur le continent africain.

Combien de ces anciens soldats vivent en France actuellement ?
 environ 1 000
environ 10 000